

BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. XXI

BEAUCEVILLE—OCTOBRE 1915

No. X

Mémoire de Gédéon de Catalogne sur les plans des seigneuries et habitations des gouvernements de Québec, les Trois-Rivières et Montréal

(Suite)

La seigneurie des Milles Isles scituée au nordouest de l'Isle Jesus appartient au Sr Dupré marchand a Montreal, Ce nom de Milles Isles luy vient de la grande quantité presque innombrables qui la sépare de l'Isle Jésus, la plupart de ses Isles sont couvertes de sapinage fort touffues, quelques-unes de moyéns chesnes qui produisent abondamment du gland, que les plus menagers amassent pour les pourceaux ; Elles sont la plupart fort pierreuses et pent propres a la culture, La terre ferme ou les habitans ont leurs deserts sont tres bonnes produisant abondamment toute sorte de grains et légumes, particulièrement de bon tabac, chanvre et lin, Les forests contiennent toutes sortes de gros bois, la fertillité de ses terres fait que les habitans y sont fort aisez, quoiqu'ils soient eloignez du commerce de leurs denrées, La chasse et la pesche y est abondante.

La seigneurie de la Chesnaye appartient aux heritiers et creanciers du feu Sr. Martel Marchand, dont le Sr. de Bailleur Lientenant des troupes a épousé la veuve, Cette Seigneurie fait paroisse avec celle de Repentigny, St Sulpice et la Valterie, Elles sont desservies par un prestre du Seminaire de Montreal, sy les Iroquois n'avoient detruit une partie des habitans et retardé la culture des terres, chacune desdi-

tes paroisses auroit esté en estat d'entretenir un curé, Les terres y estant tres bonnes produisant abondamment toute sorte de grains et legumes et pasturages pour nourrir quantité de bestiaux, La pesche et la chasse tres abondants, les bois par contrée y sont tres beaux de toutes especes et en abondance, Les arbres fruitiers ny viennent bien qu'en quelques endroits.

La Seigneurie de Repentigny appartient au Seigneur de ce nom, capne d'une compie du detachement de la marine en ce pays, la Coste est tres belle unie et ornée de plusieurs Isles qui sont audevant produisant en abondance toutes sortes de grains et légumes, Les bois en terre ferme sont melangez de toute espèce, les Iroquois en avoient detruit une partie des habitans et retardé pendant plusieurs années son établissement, et se fut sur cette Seigneurie que Monsieur le Marquis de Vaudreuil en 1691 defist entierement un party de ces insulaires et qui détermina toutes les nations a demander la paix.

La Seigneurie de St Sulpice appartient à Mrs du Seminaire de Montreal, La guerre des Iroquois est la cause quelle nest pas bien établie, outre que les terres ny sont bonnes que par contrées qui cependant produisent de bon grain et légumes, mais non pas si abondamment qu'a Repentigny, les profondeurs des bois y sont mêlées de toutes espèces entrecoupées de Savannes et pays marescageux ou il y avait autrefois des castors et orignaux en quantité.

Les Isles Bouchard qui sont au Sud de St Sulpice appartiennent a Mr Dejordis capne dans les troupes et aux heritiers du feu Sr. de Vercheres Lieutenant reformé des troupes, une de celle qui appartient au dit Sr. Dejordis est la plus grande, mais entrecoupée de marais poissonneux et avantageux pour la chasse au gibier passager, et prairies et quoique les terres y soient des meilleures du pays. Elles est si sujette aux inondations qu'il y en a tres peu de reduittes a la culture, celles qui sont cultivées produisent abondamment toutes sortes de grains et legumes, les habitans qui y sont établis y sont fort a leur aise, Il y a quantité de gros bois consistant en hormones, chesnes blancs, errables, meriziers, Plaines, fresnes et noyers qui la plupart dans certaines années se trouvent couverts de raisins du pays qui fait du vin fort âcre et noir comme de lencre.

La Seigneurie de la Valterie appartient a la veuve de ce nom Le Seigneur avoit esté officier dans le regiment de Carignan et depuis

Capne dans les troupes du détachement de la marine, Jay desja dit quelle fait paroisse avec celle de St Sulpice et Repentigny, Les terres y sont mediocrement bonnes, Les guerres cependant ont contribuez au retardement de son etablissement, Les iers habitans ayant esté detruits ou ruinés, et les terres y sont revenues en taillis, que lon commence a deffricher. Celles qui y sont en culture produisent de bon grain et legumes, mais non pas abondamment, Les profondeurs sont entrecoupées de pignieres. C'est le terme des contrées des Pins et par dautres des Savannes et toute sorte de bois.

La Seigneurie de la Noré appartient aux heritiers de ce nom et au Sr neveu, Marchand. Elle fait paroisse avec Berthier, l'Isle Dupas et Sorel, il y a tres peut d'habitans tant parce que les Terres dans les profondeurs ny sont pas bonnes, que par la difficulté du commerce, des Moulins eloigné de la residence du curé et du Seigneur, cependant les terres qui y sont en culture produisent de toute sorte de grains et legumes, Les bois y sont melangez de toutes especes.

La seigneurie de Dautré quoique les terres y paroissent assez belles par les bois qui sont dessus, est entièrement abandonnée, le seigneur et les habitans ayant esté detruis par les Iroquois, les creanciers sont assez negligens pour ne la pas faire restablir.

La Seigneurie Dantay appartient au fils de St. Romain marchand par les creances qu'il avait sur icelle, il ny a que deux habitans residans, le reste des terres sont négligées quoique en apparence elles soient tres bonnes, mais l'eloignement des commoditez necessaires en empesche l'establissement, il y a des bois de toute espèce.

La seigneurie de Berthier appartient au Sr. de Rigauville enseigne dans les troupes comme ayant espousé la veuve de ce nom. Les terres y sont tres belles et unies exemptes d'aucunes qualité de pierre, produisant abondamment toute sorte de grains et legumes, mais tres sujettes a brumer, les terres estant renfermés par les bois de haute futaie et par les Isles qui sont au devant qui la pluspart servent de commune aux habitans, le reste est concédé et establi, les grains y venant mieux quen terre ferme, Cette seigneurie du costé du costé du nordouest du fleuve termine le bas du gouvernement de Montreal.

L'Isle Perrot qui est au haut dudit Gouvernement appartient au Sr. Desruisseaux marchand par lacquisition quil en a faite des heritiers

du Sr. Lemoine, les terres y sont entrecoupées de carrieres de grais et Moulanges, fresnieres et prairies, il ny a point d'autres lians que le Seigneur, Cependant il y a fait la depense d'un beau moulin et d'un retranchement contre l'insulte des ennemis, mais l'éloignement de la ville et les difficultez du Saut St Louis empeschent son établissement, les terres y produisent de tres bons grains, et la pesche et la chasse en hiver et en esté y est tres abondante.

La seigneurie de Chateauguay et les Isles de la Paix qui sont au-devant appartiennent au Sr. de La Noue Lieutenant dans les troupes, par l'acquisition quil en a faite des Srs. Lemoine, Elle n'a pas esté épargnée de l'invasion des Iroquois, ce qui est cause qu'il ny a guaire d'habitans residans, les terres par contrées y sont tres bonnes et produisent de toute sorte de grains et legumes, La chasse aux orignaux et castors et autres animaux autrefois y estoit fort commune, celle du gibier passager y est toujours abondante dans les saisons, la pesche a toute sorte de poissons et mesme lhiver on tend des fillets sous les glaces dans tout ce continent ou lon prend grand nombre desturgeons, poissons dorez, brochets et carpes, que lon transportent a Montreal, particulièrement le caresme, il y a aussy deux Rivières qui sentrecoupent ou l'on prend grand nombre de saumons pendant lesté, Les pins par contrées y sont tres gros et en abondance mesme toute sorte de bois, Le curé de la paroisse St Louis dessert aussy celle de Chateauguay par raport au peut d'habitans.

La mission du Saut StLouis sous le titre de StFrançois Xavier establie au sud de la chine ou il y a un fort avec garnison françoise pour garder les sauvages des cinq nations Iroquoises qui y sont establis, Il y a trois P. Jesuittes qui les gouvernent. Ces nations sont extrêmement fières, Elles ont des chef qui les conduisent, quoy qu'ils sont accoutumez a suivre leurs caprisses, ny ayant parmy les sauvages aucune subordination, Les femmes y sont devostes c'est dans cette mission qu'il s'est estably un pelerinage a la devotion de Catherine Thiatakoutita qui mourust en odeur de Steté en 1680 ; dans l'estendue de toute cetse concession, il y a nombre de gros bois de toutes especes, Les sauvages ont des deserts le long du fleuve ou ils sèment du bled d'Inde, fèves d'aricot, citrouilles, melons, et soleils, ils commercent a Montreal le surabondant de leur recolte, outre cela ils font quantité de sucre dera-ble et amassent l'herbe de capilaire qu'ils vendent aussy a la ville. Ce

sont ordinairement les femmes qui sont occupées a lagriculture, loccupation des hommes estant la chasse, la pesche et la guerre, depuis quelques années ils se sont ouvert un commerce chez les anglois a Orange ou ils y portent du castor et en rapportent des etoffes et autres marchandises qu'ils commercent chez eux et a Montreal, Sans que la police les ait pû assujétir aux lois

Les Seigneuries de la Prairie de la Magdelaine et de St Lambert appartiennent aux RR. PP. Jesuittes, La Paroisse est desservie par un des prestres du Seminaire de Montreal, la plupart des terres qui y sont en culture estoient des prairies que les habitans ont desseichées par des fossez ce qui les a rendues fertilles en toutes sortes de grains et légumes, quoique sujettes a brumer, Les profondeurs sont la plupart terres basses, sy elles estoient reduites à la culture produiroient abondamment toutes sortes de grains, les bois y sont melangez de toutes espèce, la chasse et la pêche dans les saisons y est fort abondantes, il y a quelque petit continent ou les pommiers et autres fruictiers portent beaucoup de fruicts.

La Seigneurie de Longueil appartient a Mr. le Baron de ce nom Lieutenant de Roy de Montreal, La Paroisse est desservie par un prestre du Seminaire de Quebec ; les terres ny sont bonnes que par contrée y ayant quantité de pierres et le reste de Savannes et pays mouillez difficile a desseicher, Cela nempesche pas que le long du fleuve ne soit garny d'habitans fort a leur aise, mesme de Riche, par les grosses depenses que le Seigneur a faites pour les rendre meilleures en faisant des fossez et oster les pierres qu'il a employez a faire un fort et de tres belles maisons, Il y avoit mesme commencé un chemin de quatre lieues et demy qui est fort avancé, de communication à Chambly, mais comme cela lengageoit a une trop grosse depense sans esperance d'en rien retirer, il l'a abandonné, malgré la necessité qu'il y avait de le perfectionner afin de pouvoir secourir en peut de tems le fort de Chambly sil estoit attaqué, au lieu que le secours a le conduire par eau doit faire 36 lieues. Les terres qui y sont en culture produisent de bons grains et legumes, mais non pas si abondamment que sur les seigneuries voisines, il se trouve sur lad. Seigneurie quantité de bois de construction et en moyenne grosseur.

L'Isle Ste Heleine qui est entre le Montreal et lad. Seigneurie appartient audit Sr. de Longueil, Sa belle exposition et la bonne qualité

des terres pour les arbres fruitiers l'ont invité a y planter un tres beau verger, de la manière qu'ils commencent a rapporter il y a lieu desperer que dans dix ans il y fera plus de trois cens barriques de cidre sans parler des fruits a noyau. La vigne de France a de la peine a porter son fruit en maturité, Il y avoit autrefois de tres gros arbres qui la pluspart ont esté detruit pour servir de bois de chauffage a la ville, Ceux qui y viennent presentement sont taillez soigneusement par allez ou un troupeau de brebis trouvent leur paccage.

La Seigneurie du Tremblay appartient aux heritiers de feu Sr. de Varenne cy devant gouverneur des trois Rivières, Cette Seigneurie fait paroisse avec celle de Longueil, Les terres y sont admirablement bonnes pour produirent toutes sortes de grains et legumes en abondance, les habitans y sont fort laborieux et aisez, toute la profondeur de lad. Seigneurie est de mesme qualité. Les bois y sont melangez de toute espece, Le terroir n'est pas propre pour les arbres fruitiers que par quelque petite contrée.

Les Isles de Lamoureux qui sont audevant relevent de lad. Seigrie Les terres y sont plys fertilles en toute sorte de grains et legumes qu'en terre ferme, les habitans qui les tiennent par concession a des rentes quoique fort hautes y sont presque tous riches, y ayant beaucoup de facilité a nourrir nombre de bestiaux, il leur reste tres peu de bois pour leur chauffage quoiqu'ils out des ressources en terre ferme, Le terroir est assez bon pour les arbres fruitiers.

La Seigneurie de Boucherville appartient a Mr Boucher un des premiers gouverneur des trois Rivières qui en fist sa demission en faveur de Mr. de Varenne son gendre, Basse justice exercée par le Sr. Labeaume juge et notaire. La paroisse est desservie par un des prestres du Seminaire de Montreal, la Coste pour ce quelles contient est une des plus belles et des plus unies de Canada les habitans y sont les plus aisez du Gouvernement, Les terres y estant tres fertilles en toutes sortes de grains et legumes, Les arbres fruitiers ny viennent que par petits cantons, les bois y sont melez de toute espece, Les Isles qui sont audevant ont le fond admirable pour produire toute sorte de grains et legumes Mais le seigneur en a donné la plus grande partie aux habitans pour leur servir de commune, ou ils eslevent pendant lesté une infinité de bestiaux de toute espece.

La Seigneurie de Varenne appartient au Seigneur de ce nom Lieutenant dans les troupes, La paroisse est desservie par un prestre du Seure de Quebec, Les terres ny sont pas directement si belles qu'a Boucherville estantes entrecoupées de petits costeaux et ravines, Cela n'empesche pas quelles ny soient egallement bonnes pour produire toute sorte de grains et legumes, mesme pour les arbres fructiers, Les habitants trouverent l'année derniere a 30 toises du fort sur la terre de Louis le Doux environ quatrevingt livres de mine de plomb, partie sur la terre et le reste a deux et trois pieds avant, Ce qui obligea Mr Daigremont a s'y transporter et ou il fist fouiller un trou, sans en avoir trouvé que tres peu, La profondeur de cette Seigneurie est presque toutes prairies et pays bas, ou il y a tres peu de gros bois.

L'Isle Ste Therese appartient a Mr. de Langloiserie Lieutenant de Roy a Quebec, Elle fait paroisse avec la Seigneurie de Varenne et de la Trinité. Les terres y sont des bonnes du gouvemet pour produiront toute sorte de grains et légumes, aussy tous les habitants y sont fort a leur aise, ils nont que tres peu de bois quils conservent pour leur chauffage, Les Isles qui sont au haut de celle cy en sont moitie dependantes et les autres au Seigneur de Varenne ou l'on coupe une tres grande quantité de foin, La chasse au gibier passager et la pesche y sont tres abondants, de l'Isle Ste Therese dependent encores quatre Isles qui sont au-dessous qui ont le mesme avantage que celles du haut, sur l'une desquelles Mr de Langloiserie a fait une belle mèterie.

La Seigneurie de la Trinité appartient au Sr de St. Michel et aux heritiers du Sr. Martigny qui a esté tué en 1709, a la baye d'Hudson a l'expedition que Mr de Menteht avoit entrepris en ce pays, ladite Seigneurie fait paroisse avec celle de Varenne et la Seigneurie de Grandmaison, les terres y sont de mesme qualité qu'a Varenne et les profondeurs de mesme, a trois cens cent toises du bord du fleuve il y a une source d'eau sallée.

La Seigneurie de Grandmaison appartient aux heritiers du Sueur Il y a tres peu de tems que les habitants y sont establis quoique les terres mesme les profondeurs soyent de mesme qualité qu'a la Trinité, outre qu'il y a une plus grande estendue de prairie tres aisée a mettre la charue et avantageuse pour nourrir nombre de bestiaux, ny ayant presque point de bois sur sa devanture.

La Seigneurie de Vercheres appartient aux heritiers de ce nom cy

devant enseigne dans le regiment de Carignan et Lieutenant reformé dans les troupes, Elle fait paroisse avec celle de Contrecoeur et St Ours Les terres y sont tres belle et unies qui produisent toute sorte de grains et legumes en abondance, les profondeurs pendant une lieue ne contiennent que des prairies ou il se trouve une grande quantité dun fruit que l'on appelle attoqua, il ny a presque plus de bois dans tout ce continent, les Iroquois ont desolez toutes ces costes pendant un tres long tems, et ce fust dans cet endroit que la fille dudit Seigneur repoussa les ennemis qui estoient prests d'entrer dans ce fort et même tira du canon sur eux, Son action a esté gratifiée de Sa Maté.

Le fief de Chicouanne ne contient d'autres habitans que le propre laboureur, les terres dans la devanture sont tres belles produisant toutes sortes de grains et legumes, les profondeurs contiennent des bois de toutes espèces et apparence que les terres y sont bonnes. Ces terroirs ne sont point propres pour les arbres fructiers.

Le fief de Boisseau n'ayant d'autres tenanciers que le propriétaire laboureur, les terres y sont de mesme qualité qu'au fief de Chicouane.

La Seigneurie de Contrecoeur appartient au Sr. de la Corne Capne dans les troupes et de Contrecoeur enseigne, leper pour avoir espousé la fille du seigneur et l'autre succedant aux droits de son pere qui avoit esté capne dans le régiment de Carignan, et anobly par les belles actions qu'il avoit faites pendant les guerres de Paris, la paroisse est desservie par un des prestres du Seminaire de Montreal, les terres y sont tres belles produisant toutes sortes de grains et légumes, les profondeurs qui contiennent des bois de toutes espèces sont entre-coupées de maraists et petits lacs qui ont esté faits par les castors ou l'on en tuent tous les ans, Cette coste n'a pas esté exempte des incursions des Iroquois ce qui a retardé un plus avancé établissement, les habitans y paroissent assez aisez. Les Isles qui sont audevant leurs sont fort avantageuses, ou ils elevent grand nombre de bestiaux.

La Seigneurie de St Ours appartient au Seigneur de ce nom cy devant capne au regiment de Carignan et ensuite dans les troupes du detachemt de la marine et a present pensionnaire de Sa Maté cette Seigneurie fait paroisse avec celle de Contrecoeur, les terres dans les devantures ny sont que mediocrement bonnes, et les habitans fort negligens mesme entr'eux en mauvaise intelligence, ayant toujours quelque chose a demêler, les profondeurs qui coupent la Riviere de Richelieu

sont plus belles, si on en doit juger par la qualité des bois qui sont dessus et les prairies qui les entrecoupent.

La Seigneurie de Sorel est en decret depuis tres longtemps sans que ladjudication s'en suive, la paroisse est desservie par un des pres-tres du Seminaire de Montreal, quoique la Seigneurie ait une grande estendue et que les terres y soient tres belles il y a peut d'hans les Iroquois en ayant detruits la plus grande partie, la scituation est tres belle et la plus convenable et le seul entrepos entre le Montreal, les trois rivières et Chambly, il se trouve dans son estendue quantité de toute sorte de bois de construction et sa scituation parroist si avantageuse que l'on y pourroit placer plus de trois cens habitans favorisez de la chasse et de la pesche qui s'y peut faire en tout tems. La pluspart des Isles de Richelieu dependant de cette Seigneurie et partie servent de commune aux habitans ou ils pourroient nourrir grand nombre de bestiaux et les reste mettre en culture qui produisent toutes sortes de grains et legumes en abondance. La pluspart des Bois qui sont dessus, sont chesnes, ormes, errables, fresnes, noyers, bois blancs et tremble, avec une infinité de vignes sauvages.

L'Isle Dupas appartient a Brisset, laboureur et a la Ve du Sablé qui fait paroisse avec Berthier et Sorel, Les terres y sont tres belles dans toute l'estendue quoique la partie d'en bas environ un tier est sujette aux inondations, ce qui empesche que lon la puisse mettre en culture, mais le reste produit toute sorte de grains et legumes en abondance, les Bois y sont melez de toute espece, excepté de gommers, la chasse et la pesche y est abondante.

La Seigneurie de Chambly appartient au Sr. Hertel Lieutenant reformé dans les troupes, par la donation que feu Mr. de Chambly luy a faite, la paroisse est desservie par un Pere Recolet missionne de la garnison du fort qui y est bâti, je ne crois pas que le Sr Robert qui coppia les plans du gouvernement de Montreal en 1708 y aye compris celui de cette Seigneurie que je joindray a ce manuscrit, le frond d'icelle est de trois lieues de chaque costé de la Riviere sur une lieue de profondeur, le Lac qui sy trouve devant en fait un bel ornement depuis le regiment de Carignan il y a toujours eu une garnison avec un fort de pieux, il y a esté construit un fort de pierre et chaux en 1710 et 1711. Sur les plans qu'en a faits Mr. le chevalier de Beaucour Capne dans les troupes, il est a remarquer que l'année derniere il y avoit un

camp de 2 a trois mil hommes, noter que le camp des ennemis marqué cy contre estoit a moitié chemin d'orange a Chambly. Pour venir envahir le gouvernement de Montreal et lorsqu'ils apprirent la perfection de ce fort par où ils devoient absolument passer, ils quitterent leur entreprise, la plupart des terres de cette Seigneurie sont tres propres pour produire toutes sortes de grains et légumes, mais le peu d'attention que donne le seigneur a son établissement fait qu'il ny a que tres peu d'habitans, les bois de construction y sont plus beaux et abondans qu'au reste du gouvernement particulièrement des pins, la Riviere de Richelieu qui est bordée de tres belles terres et de beaux bois est fort négligée les Seigneurs a qui elle a esté concédée ny donnant aucune attention cependant où ils pourroient placer plus de mil habitans étant la seule du gouvernement qui tombe dans le fleuve qui a l'avantage de porter les Barques.

Le gouvernement des Trois Rivières comprend depuis les Isles de Richelieu jusques a Ste Anne des frondines ; Juridiction royale exercée par le Sr. le Charles, procureur du Roy le Sr. de Tonnancour le Lac St Pierre et les Rivières qui y tombent font la teste du gouvernement où la pesche se fait en esté et en hiver, celle d'hiver se fait sous les glaces, où lon tend des fillets par le moyen des cordeaux que lon passent de trou en trou avec des perches nonobstant l'épaisseur de trois a quatre pieds de glaces, la chasse au gibier passager le printems et l'automne y est tres abondante par le grand nombre de Bayes et marais qui s'y trouvent.

La Seigneurie de Maskinongez est lapère du costé du nord en descendant qui appartient au Sr Bruneau cy devant marchand aux trois Rivières où il a tombé en faillite, Il ny a point de paroisse fixée, le curé des Trois Rivières la va desservir de mesme que celle de la Riviere du Loup et Yamachiche, les Terres quoique basses et sujettes a l'inondation y sont tres bonnes produisent abondamment toutes sortes de grains et légumes, les profondeurs sont entrecoupées de montagnes, Les sauvages avoient rapportez qu'il y avoit une mine d'argent qui n'a pas encore pû venir a la connoissance des françois, il y a toute sorte de bois melangez mesme pour la construction.

Entre Maskinongez et la Riviere du Loup il y a un reste de terre en bois debout concédé aux dames urselines des Trois Rivières.

La seigneurie de la Riviere du Loup appartient au Sr. Beaubien marchand par l'acquisition qu'il en a faite du Sr. le Chasseur Lieutenant general de la Jurisdiction de 3 Rivières, les terres y sont fort basses et unies fertiles en toute sorte de grains et legumes il y a de toute sorte de bois melangez.

La Seigneurie du petit Yamachiche appartient a la veuve du Sr Grand Pré cy devant major des trois Rivières, les terres y sont basses et unies, Sujettes aux grandes inondations, néanmoins produisent toutes sortes de grains et legumes, les bois y sont melangez de toutes espèces.

La seigneurie du grand Yamachiche appartient aux les Sieurs laboureurs par l'acquisition qu'ils en ont faite de Mr. Boucher cy devant gouverneur des trois Rivières les terres et bois y sont assez conformes a celles du petit Yamachiche.

La Seigneurie en descendant n'a aucuns habitans, Elle appartient au Sr. de Boucherville enseigne dans les troupes les terres et bois y sont de mesme qualité que celles cy devant.

La Seigneurie de la pointe du Lac qui en est le bout du costé du nord appartient au Sr. de Tonnancour procureur du Roy au 3 Rivières comme les terres ny sont bonnes que par contrées et quelles sont de difficiles abord pour les voitures, il ny a qu'un habitant, les bois sont melangez de toute espèce. A la fin se trouve le domaine du Roy qui devoit estre implanté.

La Seigneurie du Cap de la Magdelaine appartient aux Peres Jesuittes, la paroisse est desservie par un prestre du Seminaire de Quebec, les terres y sont fort sablonneuses ou se trouve des mines de fer mesme en abondance, les grains et legumes ny sont produits qu'a force de bien fumer et cultiver les terres, il ny a presque plus de bois, les habitans sont contraints d'en aller chercher du costé du sud du fleuve.

Le fief La Pierre appartient aux heritiers de ce nom laboureurs les terres y sont fort sablonneuses et Basses, ou il se trouve des Mines de fer, il ny a point de terre en culture, les bois dans la profondeur sont melangez de toutes espèces

Le fief des Prairies Marsolet appartient a celui qui fait ce manuscrit par l'acquisition qu'il en a faite des heritiers, les habitans relevent de la paroisse de Champlain, les terres y sont fort unies entrecoupées

de savannes et prairies, les terres reduites a la culture produisent toutes sortes de grains et legumes, les bois dans les profondeurs sont melangez de toutes especes.

Le fief Hertel appartient au Seigneur de ce nom Seigneur de Chambly les habitans dependent de la paroisse de Champlain, les terres et les bois y sont de mesme qualite qu'aux prairies Marsolet, il s'y trouve aussy des Mines de fer.

La Seigneurie de Champlain appartient au fils aîné de ce nom et a Mr de Cabanac Capne dans les troupes comme ayant espousé une des filles du Seigneur. basse Justice exercée par le Sr. Dixy. la paroisse est desservie par un des prestres du Seminaire de Quebec, il y a un etablissement des filles de la Congregation, les terres y sont belles et unies mais sablonneuses melangées de mines de fer, Celles qui sont bien cultivées et fumées produisent de tres bons grains et legumes, les habitans y sont tres aisez ils ont fort peut de bois de chauffage estant contraints de bruler des bois gommeux ou en aller chercher du costé du sud du fleuve.

La Seigneurie du Moine appartient aux heritiers de ce nom laboueurs les habitans dependent de la paroisse de Ste Anne, les terres y sont basses et unies fertilles en toutes sortes de grains et legumes, les bois y sont melangez de toutes especes. La seigneurie de Batiscan doit avoir icy sa plasse.

La Seigneurie de Baptiscan obmis de mettre apres celle de Champlain appartient aux Peres Jesuittes, basse Justice exercée par le Sr. la Rue. La paroisse est desservie par un prestre du Seminaire de Quebec, les terres y sont tres belles et unies fertilles en toute sorte de grains et legumes, Les lieres concessions sont depourveues de bois ils sont obligez d'en aller chercher dans les profondeurs et du costé du Sud du fleuve.

La Seigneurie de Ste Anne appartient au Sr. de la Pérade Lieutenant réformé dans les troupes et à un des enfans de St Romain par la que luy en a faite le feu Sr. de Suève conseigneur avec le dit Sr de la Pérade, la paroisse est desservie par un prestre du Seminaire de Quebec, les terres y sont tres belles et unies par contrée, celles qui sont en cultures produisent abondamment toutes sortes de grains et legumes, les bois y sont melangez de toutes espèces.

La Seigneurie de Yamaska qui fait la teste du gouvernement des trois Riviere du costé du Sudest appartient au Sr. Petit cy devant marchand aux 3. Rivières par lacquisition qu'il en a faite du feu Sr de la Chesnaye. Elle fait paroisse avec celle de St François, les terres y sont basses et unies, celles qui sont en culture produisent abondamment toutes sortes de grains et legumes, la chasse et la pesche y sont fort abondants il y a de toutes sortes de bois melangez mesme pour construction.

La Seigneurie de St François appartient aux heritiers du Sr Crevier, Elle est desservie par les Peres Jesuittes missionnaires des Sauvages Abenakis establis audit lieu, les terres y sont tres belles et unies particulièrement les Isles fertiles en toutes sortes de grains et legumes les bois y sont melangez de toutes especes, la chasse et la pesche abondants.

La Seigneurie de Luçaudiere n'a point d'habitans, les voisins n'en connoissent point le Seigneur, les terres y paroissent tres belles ou il y a toutes sortes de bois particulierement de gros pins.

La seigneurie de St Antoine ou baye du febvre appartient au Seigneur de ce dernier nom, les habitants, ceux de Nicolet et Godeffroy dependent de la paroisse des Trois Rivières, les Terres y sont assez belles un peut pierreuses produisant mediocrement toutes sortes de grains et légumes. La chasse et la pêche abondants, les bois melangez de toutes espèces.

La Seigneurie de Nicolet appartient au Sr Courval marchand aux Trois Rivières, les terres y sont assez belles mais entrecoupées de costeaux et de marais, celles qui y sont en culture produisent toutes sortes de grains et légumes, mais non pas abondamment, il y a de toutes sortes de bois meslez, la chasse et la pesche y sont abondants particulièrement à languille et saumons.

La Seigneurie de Godeffroy est divisée aux héritiers ainsy qu'il est marqué sur le plan, les Terres ny sont que mediocrement bonnes, les unes pierreuses et partie mouillées, celles qui ont esté mises en culture produisent d'assez bons grains et legumes, il y a de toutes sortes de bois mêlez.

La Seignerie de Becancourt ou Riviere Puante appartient au Sr de Becancourt grand voyer en ce pays, il y a sur cette seigneurie une mis-

sion d'abenakis établis qui font paroisse avec les habitants desservie par un Pere Jesuite, les Terres y sont très bonnes produisant toutes sortes de grains et legumes, il y a de gros bois de toutes sortes. Lingtot doit prendre icy sa plasse. Entre celle de Becancourt et de Chambly.

La Seigneurie de Bequet appartient au Sr Leurard Me canonnier a Quebec. Elle n'est établie que depuis peu par la difficulté que produit les Escotes qui bordent le fleuve étant presque inaccessible quoique sur cette hauteur les terres y soient tres belles et unies entrecoupées de ravines que font souvent des esboulements par la disposition des terres qui sont mélangées de glaise et sable produisant cependant toutes sortes de grains et légumes, mais non pas si abondamment que celles qui luy sont exposées du costé du nord, il y a de toutes sortes de bois melangez.

La Seigneurie de la Riviere du Chesne appartient a Mr. de St. Ours qui termine le gouvernement des trois Riviere du Costé du Sud-est. Elle fait paroisse avec la seigneurie de Losbiniere, les terres y sont extremement hautes sur le bord du fleuve de mesme que la Seigneurie de Bequet, mais unies par en haut, celles qui y sont en cultures produisent passablement toutes sortes de grains et legumes il y a de toutes sortes de bois melangez, la pesche a languille sy fait abondamment par le moyent de masses qu'ils tendent a la faveur de la marée.

(La fin dans la prochaine livraison)

Le prétendu drapeau de Carillon

Une petite étude signée Pierre Saily (feu M. Ernest Gagnon) parue dans la livraison de octobre 1915 de la *Revue Canadienne*, de Montréal, détruit, selon nous, la légende du drapeau de Carillon qui couvre le pays depuis plus de trente ans. Pierre Saily a pris la peine de donner à son étude le titre "Le prétendu drapeau de Carillon."